

Laurence Formigé

132 rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris

Philippe Martin

Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246 boulevard Saint-Germain
75001 Paris

Paris, le 30 décembre 2013

Monsieur le ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,

en tant que gardiens du droit moral de l'oeuvre de notre arrière grand-père Jean-Camille Formigé, nous sommes naturellement très inquiets du projet d'extension de Roland Garros sur le jardin botanique des serres d'Auteuil, une de ses réalisations les plus remarquables. Non seulement nous nous élevons contre la dénaturation de ce site, mais nous pensons que sa préservation doit s'inscrire dans une prise de conscience de l'importance de l'oeuvre de notre aïeul.

On semble avoir trop oublié aujourd'hui que Jean-Camille Formigé se situe dans la lignée d'Alphand, Baltard et Eiffel, et qu'il est sans doute celui qui a laissé le plus de réalisations, car il était de ces hommes complets sachant « tout faire », à la fois architecte, paysagiste, urbaniste, peintre et décorateur.

Qui, parmi les responsables du patrimoine, se souvient qu'à l'Hôtel de Ville de Paris, la salle des Cariatides, la salle du Conseil, la salle des Fêtes, les appartements du préfet de Paris comme le grand escalier et l'aménagement des abords, sont entièrement de sa main, jusqu'au moindre détail ?

Qui se souvient qu'il a été l'architecte responsable des Promenades et Plantations de Paris, dans la continuation de l'oeuvre d'Alphand et de Davioud, pendant trente-six ans, de 1884 à 1920 ? Et qu'il va alors concevoir quantité de squares et de fontaines parisiens (fontaine du Châtelet, square de la Butte-Montmartre, ferme du Pré Catelan, Champ-de-Mars, etc, etc) mais aussi prendre en charge quelques grands aménagements urbains comme les viaducs de Bir Hakeim et d'Austerlitz ou la place de la Nation, pour laquelle il passe commande à son ami le sculpteur Dalou. Nous espérons, à ce propos, qu'on ne fera pas subir à cette place le sort réservé récemment à la place de la République, et serons très vigilants sur ce point.

Qui se souvient encore qu'à l'époque où il construit, pour l'exposition universelle de 1889, les magnifiques Palais des Beaux-arts et Palais des Arts libéraux au Champ-de-Mars avec ses jardins et ses fontaines, sur fond de tour Eiffel, son nom est aussi célèbre que ceux de Baltard ou Eiffel ? Ajoutons pour l'anecdote que selon la tradition

familiale, l'épouse de son ami Gustave fut la première femme à monter sur la tour Eiffel. En tant que propriétaires de ses archives, nous avons pu effectuer un important legs de 129 dessins d'architecture de ces palais au Musée d'Orsay en novembre 1991 et mai 1992, qui ont fait l'objet d'une exposition en mars 1993.

Enfin parmi les responsables du patrimoine architectural et paysager, qui se souvient que lorsque Jean-Camille Formigé s'attaque à un autre grand projet, l'aménagement du nouveau Fleuriste municipal au lieu dit du « Fonds des Princes » à Auteuil, il s'agit d'un lieu historique, où Louis XV avait assouvi quelque cent ans plus tôt sa passion de la botanique ? Grâce à ses dessins, nous savons que très vite l'architecte-paysagiste conçoit le plan d'ensemble (des serres latérales entourant un jardin central avec un palmarium de seize mètres de haut fermant et ponctuant l'horizon), mais qu'il va apporter la touche finale - la touche de génie -, en introduisant des niveaux successifs donnant à l'ensemble sa grandiose perspective depuis la grille d'honneur et la terrasse, équilibrant soigneusement bâtiments, jardin, arbres et plantes.

Et pour que rien n'altère la perspective, comme en témoignent les nombreux dessins et clichés d'époque, il fait aménager sur la gauche, vers Paris, un ensemble de soixante-quatre petites serres aux lignes basses et une série de neuf « petites serres » ou « serres chaudes » pour y acclimater des plantes exotiques.

C'est dans cette partie qu'en 1968, on va tout simplement tailler trois hectares pour construire le périphérique. Autant dire que nous n'avons pas été consultés, et que nous ne laisserons pas opérer une nouvelle saignée par la Fédération Française de Tennis à cet endroit. Non seulement parce qu'il s'agirait d'une nouvelle mutilation et dénaturation de l'espace, mais parce qu'un stade de sport s'élevant à quelques mètres et à la hauteur des grandes serres détruirait la perspective d'ensemble, qui est au cœur même de l'oeuvre de notre aïeul.

En tant qu'héritiers du droit moral de ses oeuvres, nous estimons qu'on doit préserver l'ensemble du jardin botanique des serres d'Auteuil en son état actuel, les six hectares ayant fait l'objet d'une inscription aux Monuments historiques en septembre 1998, année du centenaire du jardin (outre le classement du site comme « monument naturel » dès 1957).

Nous vous rappelons que la plus haute instance internationale de protection des sites, via le Comité Scientifique International ICOMOS-IFLA sur les Paysages Culturels, conseil de l'UNESCO, a dès octobre 2011 émis une résolution demandant formellement le respect de l'intégrité du jardin. Et que la pétition *SAUVONS LES SERRES D'AUTEUIL* recueillie à ce jour plus de 53 000 signatures de toute la France et de l'étranger.

Sachant que le chef d'oeuvre paysager et architectural de Formigé fait partie du réseau des jardins botaniques du monde qui en réunit 700 de 118 pays et que les jardins royaux de Kew Garden ou les serres de Laeken sont considérés comme des trésors nationaux, nous nous demandons combien d'années il faudrait pour se rendre compte qu'en dénaturant, amputant et bétonnant les serres d'Auteuil, on détruirait à nouveau, à l'instar des Halles de Baltard, une oeuvre irremplaçable du patrimoine parisien du XIXème siècle. Sans oublier la dispersion du trésor botanique de valeur

mondiale des dix-mille plantes tropicales des neuf serres chaudes d'origine modernisées.

Tout en vous assurant de notre détermination à aller en justice pour défendre l'intégrité de ce site exceptionnel, d'autant que la demande de permis de construire date de juillet dernier, nous espérons vous rallier sans délai à notre juste cause et vous prions d'agrée, monsieur le ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, l'expression de nos sentiments respectueux,

Laurence Formigé
Illustratrice

Patrick Formigé
Architecte

Virginie Formigé
Architecte paysagiste

Jean-Camille Formigé
Arrière-arrière-petit-fils